

Bulletin de service

Distribution de films cinématographiques et de vidéos

2007



Faits saillants

- L'industrie canadienne de la distribution cinématographique et vidéo a maintenu sa rentabilité en 2007, pour une troisième année consécutive, mais les bénéfices étaient en baisse sur l'année précédente.
- Les revenus d'exploitation ont diminué de moins de 1 %, passant à 1,7 milliard de dollars, alors que les frais d'exploitation sont montés de 11,9 %, pour atteindre 1,5 milliard. Par conséquent, la marge bénéficiaire de l'industrie est tombée de 24,6 % en 2006 à 15,6 % en 2007.
- Le plus important poste de dépenses déclaré par les entreprises sondées était le coût des ventes, qui représentait 37,9 % des dépenses d'exploitation totales. Les redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage constituaient 27,0 % des dépenses et la publicité, le marketing et les promotions, 11,5 %.
- Les entreprises de l'Ontario ont généré 77,2 % des revenus d'exploitation totaux en 2007 et les entreprises du Québec, 14,3 %.
- Les deux principales sources de revenus de l'industrie sont la distribution de films et de vidéos et la vente en gros de vidéos préenregistrées. En 2007, les revenus de la distribution de films et de vidéos représentaient 65,6 % des recettes nationales, alors que les revenus de la vente en gros comptaient pour 32,7 %.
- Les revenus de la distribution ont reculé de 4,1 % par rapport à 2006. Cependant, pour les entreprises ayant la vente en gros comme activité secondaire, la baisse a été compensée par une augmentation de 7,5 % des revenus de cette activité.
- Deux marchés ont connu un déclin des revenus de la distribution : le cinéma et la télévision payante et spécialisée.
- Pour le cinéma, les revenus de la distribution étaient en baisse de 9,4 % par rapport à 2006. Ce marché constituait 30,3 % de l'ensemble des revenus de la distribution.
- Du côté de la télévision payante et spécialisée, les revenus de la distribution ont chuté de 23,5 %. Ce marché ne représentait toutefois que 8,2 % de l'ensemble des revenus de la distribution.
- La télévision conventionnelle intervenait pour 27,6 % des revenus de la distribution. Ce marché a vu les recettes progresser de 6,6 % sur l'année précédente.

Note aux lecteurs

Les données du présent communiqué englobent l'ensemble des provinces. Toutefois, les données provinciales sont disponibles seulement pour les entreprises de l'Ontario et du Québec afin de protéger la confidentialité des répondants à l'enquête.

Les distributeurs de films sont des entreprises dont l'activité principale consiste à distribuer de productions cinématographiques et vidéo à une variété de marchés dont les cinémas, les stations de télévision et les exploitants commerciaux. Ils agissent à titre d'intermédiaires au sein de l'industrie cinématographique, assurant la liaison entre les réalisateurs et les exploitants. Les distributeurs obtiennent les droits de commercialisation et de distribution des productions cinématographiques et vidéo.

Les données pour 2006 ont été révisées.

Tableaux statistiques**Tableau 1****Statistiques sommaires pour l'industrie de distribution de productions cinématographiques et vidéo¹, par province, 2005 à 2007**

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation
	milliers de dollars			pourcentage
2007				
Canada	1 729 894	1 460 226	96 348	15,6
Québec	247 912	234 860	18 959	5,3
Ontario	1 336 277	1 087 574	76 408	18,6
2006^r				
Canada	1 730 890	1 305 000	68 110	24,6
Québec	235 578	225 745	13 264	4,2
Ontario	1 442 928	1 023 707	53 291	29,1
2005				
Canada	1 664 496	1 353 702	76 641	18,7
Québec	291 149	223 409	14 726	23,3
Ontario	1 308 482	1 110 234	59 613	15,2

1. Les données pour ce tableau proviennent de toutes les provinces. Toutefois, les données provinciales sont offertes seulement pour les entreprises en Ontario et au Québec afin de protéger la confidentialité des répondants à l'enquête.

Note(s) : Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 512120). Voir la section « Source de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 2

Revenus provenant de l'industrie de distribution de productions cinématographiques et vidéo¹ (part de l'enquête), productions canadiennes et non canadiennes, marchés primaires, Canada, 2005 et 2007

	2005	2006 ^r	2007
	milliers de dollars		
Revenus de la distribution de productions canadiennes selon le marché intérieur			
Marché du cinéma	11 123	11 558	11 160
Marché de la télévision payante et spécialisée	47 607	52 702	42 839
Marché de la télévision conventionnelle (inclus câbles, satellites, stations numériques et réseaux)	12 335	16 829	24 662
Marché du vidéo domestique	x	x	x
Autres marchés	x	x	x
Sous-total des revenus provenant de la distribution intérieure de productions canadiennes	84 305	102 905	90 478
Distribution de productions canadiennes à l'étranger	79 504	27 645	43 281
Total des revenus de la distribution de productions canadiennes	163 810	130 550	133 759
Revenus de la distribution de productions non canadiennes selon le marché intérieur			
Marché du cinéma	314 401	361 582	326 793
Marché de la télévision payante et spécialisée	71 490	66 108	48 048
Marché de la télévision conventionnelle (inclus câbles, satellites, stations numériques et réseaux)	237 808	271 901	283 262
Marché du vidéo domestique	x	x	x
Autres marchés	x	x	x
Sous-total des revenus provenant de la distribution intérieure de productions non canadiennes	952 490	1 026 891	974 478
Distribution de productions non canadiennes à l'étranger	10 740	5 187	6 616
Total des revenus de la distribution de productions non canadiennes	963 229	1 032 078	981 094
	pourcentage		
Pourcentage des parts du marché intérieur			
Marché du cinéma ²	3,4	3,1	3,3
Tous les marchés ³	8,1	9,1	8,5

1. Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.
2. Revenus provenant de la distribution des productions canadiennes au marché du cinéma (pourcentage du total des revenus provenant de la distribution des productions du cinéma).
3. Revenus du marché intérieur des productions canadiennes (pourcentage du total des revenus du marché intérieur des productions canadiennes).

Tableau 3
Profil de l'industrie de la distribution de productions cinématographiques et vidéo¹, Canada, 2005 à 2007

	2005	2006 ^r	2007
milliers de dollars			
Revenus d'exploitation			
Total des revenus de la distribution de productions cinématographiques et vidéo	1 127 039	1 162 629	1 114 854
Distribution en gros de vidéos préenregistrés ²	449 702	517 456	556 141
Tout autres revenus d'exploitation ³	47 295	16 390	29 612
Total des revenus d'exploitation	1 624 036	1 696 475	1 700 607
Dépenses d'exploitation			
Salaires, traitements et avantages sociaux	71 494	60 259	90 100
Contrats de licence (droits, redevances et autres frais)	238 402	348 537	387 717
Coût des biens vendus	590 271	496 845	543 020
Publicité, marketing et promotions	167 350	133 334	164 740
Toutes autres dépenses d'exploitation ⁴	249 649	233 591	248 286
Total des dépenses d'exploitation	1 317 166	1 272 565	1 433 863
pourcentage			
Marge bénéficiaire d'exploitation (pourcentage du revenu total)	18,9	25,0	15,7
nombre			
Emplois			
Employés à temps plein	1 259	953	1 027
Employés à temps partiel	50	110	233
Travailleurs contractuels	x	x	x

1. Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.
2. Les données de la distribution en gros apparaissant dans ce tableau proviennent des établissements de productions cinématographiques classées dans le SCIAN 512120. La vente de la distribution en gros des vidéos préenregistrés est indiquée comme source de revenu secondaire. Les établissements qui font de la distribution en gros des vidéos préenregistrés sont classés sous le SCIAN 414450.
3. Tous les autres revenus incluent les ventes de production de film et de vidéos, les subventions et autres revenus.
4. Toutes les autres dépenses d'exploitation comprennent les commissions payées aux non-salariés, les honoraires professionnels et autres frais de service, les paiements pour les services offerts par les sièges sociaux, les fournitures de bureau, la location ou la location à bail, la réparation et l'entretien, les assurances, frais de déplacement, de repas et de représentation, services publics, le téléphone et les télécommunications, les taxes foncières et d'affaires, les licences et les permis, les redevances, les droits, les frais de livraison, les frais d'entreposage, les frais de services postaux et de messagerie, les frais bancaires, les dons de bienfaisance, les créances irrécouvrables et toutes autres dépenses.

Sources de données, définitions et méthodologie

Ce document renferme des renseignements permettant de bien comprendre les concepts de base qui sont mesurés, les méthodes qui sous-tendent l'enquête (la façon de mesurer les concepts) et les aspects clés de la qualité des données. Ces renseignements aideront à mieux comprendre les points forts et les limites des données, ainsi que la façon appropriée de les utiliser et de les analyser. Les renseignements pourront être particulièrement utiles au moment de comparer les données avec celles d'autres enquêtes ou sources d'information et de tirer des conclusions au sujet des changements survenus au fil des ans.

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie de distribution de films cinématographiques et de vidéos au Canada. Ces données sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles

concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble de l'industrie de distribution de films cinématographiques et de vidéos au Canada. Les données sur cette industrie et les autres industries contribueront ensemble à la mesure précise des économies nationales et provinciales.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie de distribution de films cinématographiques et de vidéos (SCIAN 512120) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'acquisition des droits de distribution et la distribution de films cinématographiques et de vidéos aux cinémas, aux réseaux et stations de télévision et à d'autres exploitants.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage obligatoire et tirage partiel. La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus).

La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2006 s'est établie à 76 entités de collecte.

Définitions

- Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.
- Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

- La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.
- La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.
- Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Qualité des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et de dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les **erreurs non dues à l'échantillonnage** ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non réponse est une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Les **erreurs d'échantillonnage** se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (c.v.). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le coefficient de variation, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les c.v. Nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le c.v. L'estimation d'un échantillon, plus ou moins deux fois l'erreur type, est ce qu'on appelle un intervalle de confiance de 95 %.

Le c.v. pour cette enquête pour l'année de référence 2007 était « Excellent » (moins de 5 %) pour les variables du total des revenus d'exploitation, des dépenses d'exploitation et des salaires, traitements et avantages sociaux des employés.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité. En général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données provenant de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimé final, le taux de réponse pondéré était de 75,9 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

CANSIM

Données stockées dans CANSIM : tableau 361-0014 - Distribution de films cinématographiques et de vidéos, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2414 - Enquête annuelle sur les industries de services : distribution de films cinématographiques et de vidéos Publications

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Mai 2009

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87F0010X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1918-3135

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87F0010X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.